



REGROUPEMENT DES CPE
DES RÉGIONS DE QUÉBEC
ET CHAUDIÈRE-APPALACHES

SERVICE DE SOUTIEN À LA QUALITÉ Descriptif de formation

Formation, atelier ou conférence

Intervenir adéquatement dans les cas problèmes d'employés

Brève description de l'activité – mise en contexte (situation ou problématique à laquelle pourrait répondre la formation):
En général, les employés ont une attitude positive et font leur travail adéquatement. Malheureusement, quelques rares personnes adoptent des comportements (conscients ou non) qui nuisent au bon fonctionnement de l'équipe. Souvent, la personne en autorité ne sait quoi faire devant ces cas litigieux de ressources humaines. Particulièrement, s'il existe des liens amicaux entre le gestionnaire et l'employé concernés. Le fait de tolérer des fautes d'un employé risque d'être une source d'insatisfaction chez ses collègues. Ce genre de frustration ne peut mener qu'à une baisse généralisée de rendement et de qualité. Le défi de tout gestionnaire réside dans l'application équitable des ressources humaines sans tomber dans le laisser-aller ni abuser de son autorité.

Par cette formation, les gestionnaires seront en mesure d'intervenir adéquatement dans les cas problèmes d'employés.

Les objectifs visés par cette activité :

Au terme de cette formation, les participantes seront capables de :

- 1- Justifier l'importance de la mesure disciplinaire
- 2- Distinguer les comportements problèmes qui demandent une intervention
- 3- Situer quand, pourquoi et comment intervenir auprès d'un employé difficile ou en difficulté
- 4- Gérer aisément toutes les étapes d'une mesure disciplinaire
- 5- Oser-dire à un employé qu'il adopte des comportements fautifs
- 6- Éviter certains comportements impulsifs du gestionnaire
- 7- Appliquer l'approche gagnant-gagnant dans un recadrage d'employé

Les participantes aborderont les éléments de contenu suivants :

- Les étapes à suivre lors d'un recadrage
- La formulation de la mesure disciplinaire
- La gestion de l'entretien de recadrage
- Les modèles de lettres servant de guides

Présentation de la personne-ressource :

Il est andragogue (formation des adultes) et moniteur agréé de « Communication et leader efficace », par l'école de Thomas Gordon. Il collabore depuis de nombreuses années avec plusieurs regroupements régionaux de CPE dans l'élaboration de formations portant sur la gestion et l'organisation d'un CPE.